



AAGA

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Agent Accompagnant au Grand Âge

2 ANS

LA FORMATION :

Le titulaire du CAP Agent accompagnant au grand âge, accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne. Il exerce son activité dans les établissements publics ou privés assurant l'hébergement des personnes (maison de retraite, EHPAD, unités de vies...)



CONDITION D'ACCÈS :

Ce CAP se prépare en 2 ans après la classe de troisième.



QUALITÉS REQUISES :

- Aimer le contact avec les Matahiapo
- Aimer rendre service
- Aimer travailler en équipe
- Être dynamique



LES ENSEIGNEMENTS :

Il travaille seul ou en équipe et réalise tout ou partie des activités suivantes :

- Entretien des espaces de vie (salon, chambre, cantine, cuisine...),
- Entretien du linge et des vêtements : lavage, repassage et rangement du linge, travaux de couture ;
- Mise en place et service des repas ;
- Favoriser l'autonomie de la personne dans son espace privé :

aide au déplacement, réfection du lit... .

Il travaille dans le respect des consignes et de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.



PROGRAMMES DES ENSEIGNEMENTS

Enseignement général	12 Heures + Accompagnement personnalisé
Enseignement professionnel	19 heures en enseignement professionnel avec co-intervention + chef d'œuvre + PSE
PFMP en Première	7 semaines
PFMP en Terminale	7 semaines



POURSUITE D'ÉTUDES :



<http://www.lyceetaiarapu.com>